Bulletin Municipal - JANVIER 2014 N°32

CORCIEUX INFO

Bonne année 2014 !

Mairie de Corcieux
Téléphone : 03 29 50 67 21
Fax : 03 29 50 72 05
Courriel : corcieux-mairie@wanadoo.fr
Site internet : www.corcieux.fr

Rejoignez-nous sur facebook

EDITORIAL

En ce tout début d'année, je viens vous souhaiter ainsi qu'à vos proches, une très bonne année 2014. De santé d'abord et aussi de joie et bonheur partagés.
2014 est une année d'élection. Votre Conseil Municipal sera renouvelé. Le mode d'élection change pour toutes les Communes de plus de 1000 habitants, c'est notre cas! Pour nous « le panachage » n'est plus possible. C'est un changement important! L'élection municipale revêt une importance particulière par la proximité et la connaissance des candidats. Pour autant, il ne faudra pas négliger les élections européennes car bien des décisions concernant notre vie quotidienne se prennent à Bruxelles.
Vous trouverez dans ce bulletin des informations sur ce nouveau mode de scrutin, mais aussi sur la vie de Corcieux et notamment des comptes-rendus sur les travaux et manifestations qui ont animé notre commune cet automne.
Que 2014 soit une année heureuse et favorable dans vos activités et projets !

Bien cordialement.

Le Maire,
Christian CAEL

BREVES DE CONSEIL

Toutes ces délibérations sont consultables en mairie sur simple demande ou bien sur le site www.corcieux.fr dans la rubrique « Administratif »

Finances:

Modification du tarif de cantine uniquement pour les usagers non-résidents.

Intercommunalité:

Adhésion de nouveaux membres au SMIC (syndicat mixte d'informatisation communale).

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Val du Neuné pour la prise en charge du transport scolaire des Communes membres à destination de la salle des sports de « tapis ».

Classement de voirie:

Le Lotissement des Prés de l'Epine est désormais constitué de deux voies: la Rue des Prés de l'Epine, et la rue des Eglantiers.

DANIEL GAGETTA NOUS A QUITTÉS

A l'issue de la cérémonie des vœux, Daniel avec son sourire habituel nous a salué, heureux. Il partait très tôt le lendemain avec Edith, sa femme, faire une marche. Très disponible, c'est avec beaucoup de sérieux, d'efficacité, de simplicité et de gentillesse qu'il s'investissait dans la vie associative locale et municipale, dans les commissions vie scolaire, animation, espaces verts, finances et le SIVU télé. Il était très motivé pour un autre mandat. On pouvait toujours compter sur lui, il était apprécié de tous. Sa disparition si brutale a jeté la consternation. Nous lui gardons une place dans nos mémoires et dans nos cœurs.

NOUVEAU SECRETAIRE DE MAIRIE

Guillaume CERVANTES est depuis le 25 novembre dernier, le nouveau Secrétaire Général de Mairie. Il succède à Blandine MARCO qui travaille désormais à la Communauté de Communes du Val d'Argent.

« Je tiens à témoigner ma gratitude envers Monsieur le Maire et ses adjoints, ainsi qu'à Madame Marco à qui je succède, pour la confiance qu'ils m'ont accordé en me confiant le poste de Secrétaire Général. Je tâcherai de faire de mon mieux pour servir Corcieux et je me tiens à l'entière disposition de ses habitants. »

ELECTIONS MUNICIPALES 2014

23 & 30 MARS

QUI PEUT VOTER LORS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES ?

Les élections municipales et communautaires ont lieu au suffrage universel direct.

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre Commune.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre Commune de résidence.

PEUT-ON VOTER PAR PROCURATION ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre Commune de voter à votre place.

Si vous êtes dans une Commune de 1 000 habitants ou plus, cette personne votera à votre place par un même vote aux élections municipales et communautaires.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Le mode de scrutin change à Corcieux. Loi du 17 mai 2013.

Nouveau :
> Présentation d'une pièce d'identité pour voter
> Candidats: une déclaration de candidature est obligatoire
> Impossibilité de voter pour une personne non candidate
> Interdiction du panachage - changement de mode de scrutin
> Election des conseillers communautaires

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au Conseil Municipal.

Contrairement aux précédentes élections municipales, **vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.**

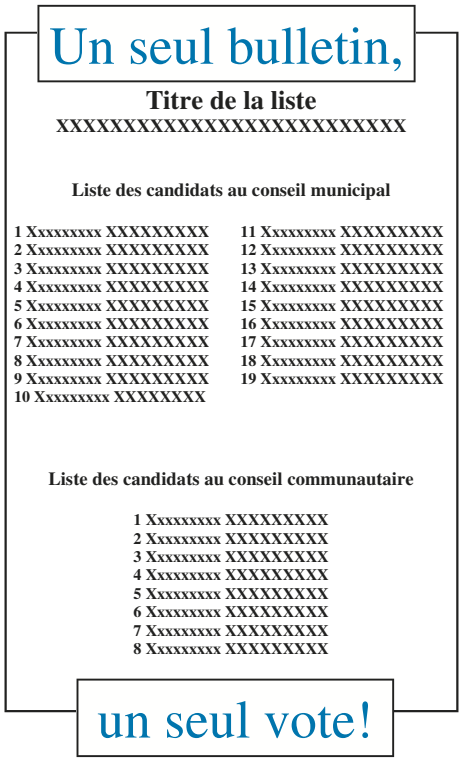

Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant **un seul bulletin** de vote mais y figureront **deux listes** de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre Commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

ELECTIONS EUROPEENNES

25 MAI 2014

RECENSEMENT de la population 2014

Cinq agents ont été affectés pour le recensement des habitants de la Commune. Sachez que celui-ci est obligatoire. Merci de leur réserver un bon accueil.

LE RECENSEMENT SE DEROULE SUR CORCIEUX DU 16 JANVIER AU 15 FEVRIER 2014

TRAVAUX

VOIRIE

Le programme de voirie exécuté en 2013, pour un montant de **188.891€ HT** concerne:

ROUTE DU CHENEL

Elargissement de la voirie d'environ 1 m 20.
Récupération du pluvial du village du Chenel.

RAMBAVILLE

Elargissement de la voirie de 1 m.
Récupération en évacuation pluvial par la pose de regards grilles.
Exécution d'enrobé et d'enduit monocouche.

VICHIBURE

Elargissement de la voirie de 1 m 20 en enrobé. Busage du fossé.

LA NOLLE

Mise en place d'enrobé au village.

POLE MEDICAL : DES AVANCÉES

Avec le vote en fin d'année 2013 d'une première enveloppe de 900 000€ par le CORTHEX et la proposition d'une convention de cofinancement avec le Conseil Général et la Commune, l'EPFL a confirmé son engagement pour la réalisation des travaux (clos et couvert). Une deuxième enveloppe financière est prévue ce printemps.
Par ailleurs, Vosgelis a confirmé son intention de réaliser les logements prévus à l'étage du bâtiment.

LOTISSEMENT

Réalisation du Lotissement du Pré de l'Epine, comprenant 19 parcelles allant de 500m² à 880m².

Ce lotissement est desservi par deux rues :
Rue des Prés de l'Epine
Rue des Eglantiers

Actuellement 3 parcelles ont été vendues.

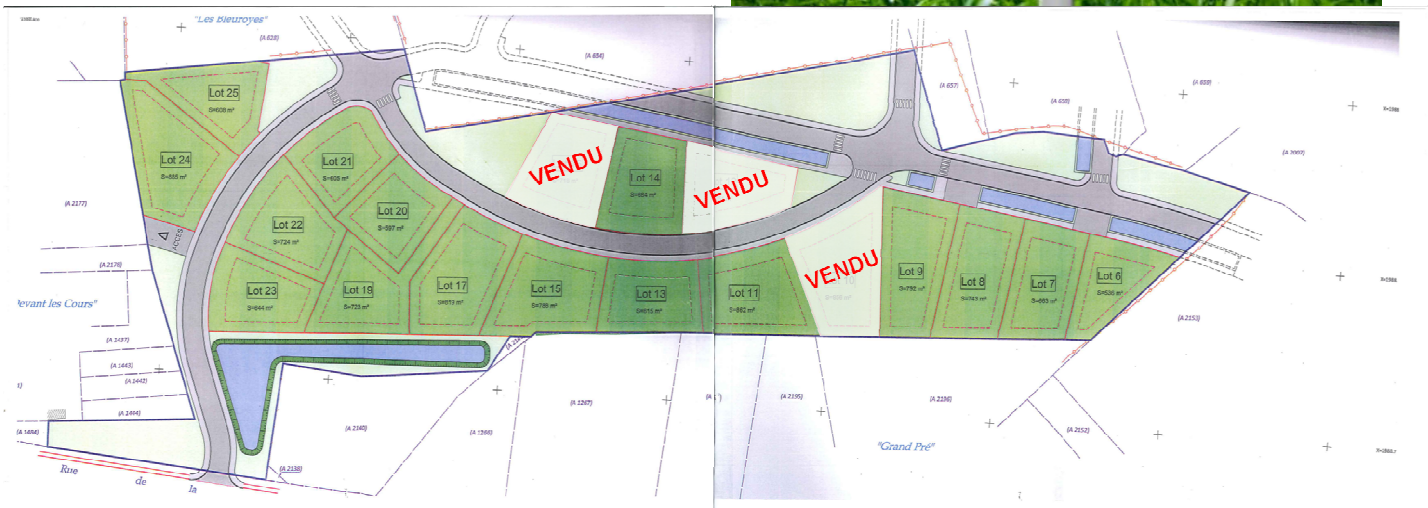

BATIMENT SCOLAIRE

La salle informatique de l'école a reçu quelques modifications : nouveaux mobiliers, réfection des peintures des murs et des boiseries.
Une des deux salles de l'accueil périscolaire est équipée d'un faux plafond et d'un nouvel éclairage, favorisant ainsi l'acoustique de la salle. La seconde salle recevra le même traitement lors des vacances estivales.
La classe de Cyril Witczak (CLIS) a été entièrement rénovée, toile de verre aux murs, peinture, boiserie…

CHAUDIERE DE LA SALLE DES SPORTS

L'ancienne chaudière de la salle des Sports Roger Perrin, datant de la construction du bâtiment dans les années 1979, a été entièrement changée. La nouvelle chaudière, mise en service début décembre aura un meilleur rendement et permettra de réaliser des économies de gaz.

Entrepreneurs, Investissez à CORCIEUX!

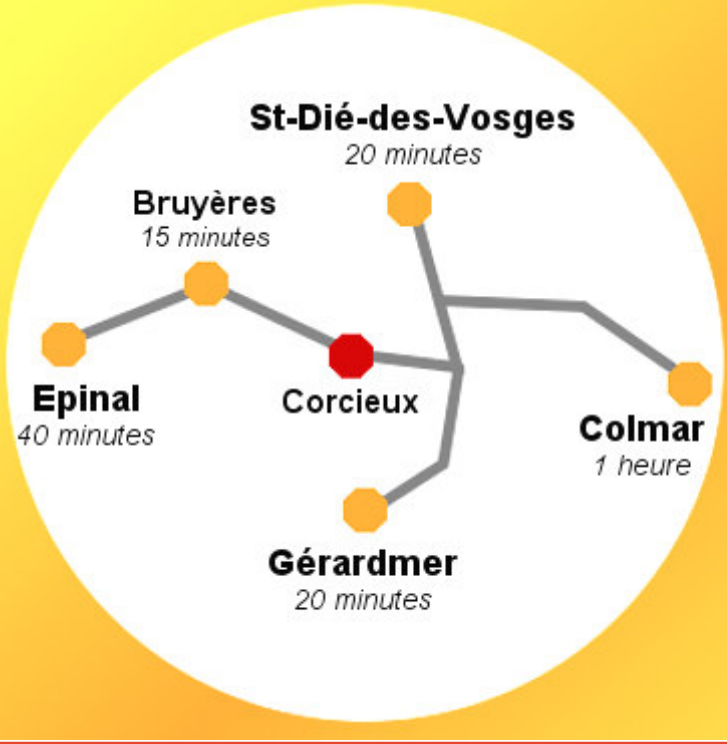

VIE CULTURELLE ET SPORTIVE

« Super, magnifique », les qualificatifs n'ont pas manqué pour saluer les deux concerts inédits de Clarika avec la participation de 120 choristes et 50 musiciens amateurs qui ont vécu un moment inoubliable, fruit de beaucoup de travail, de répétitions avec Benoît GROCOLAS, chef d'orchestre du Syndicat de Musique.

Les professionnels du son et de la lumière ont réussi une véritable prouesse technique pour métamorphoser la salle des sports en véritable salle de concert. Proposé et soutenu par Vosges Arts Vivants et le Conseil Général, avec des financement de la Région Lorraine et du fonds européen Leader+. Il faut saluer le formidable engagement des nombreux bénévoles d'associations locales et en particulier l'Office de Tourisme avec les services municipaux.

A gauche, CLARIKA en plein concert.

A droite, la métamorphose de la salle des sports en salle de concert.

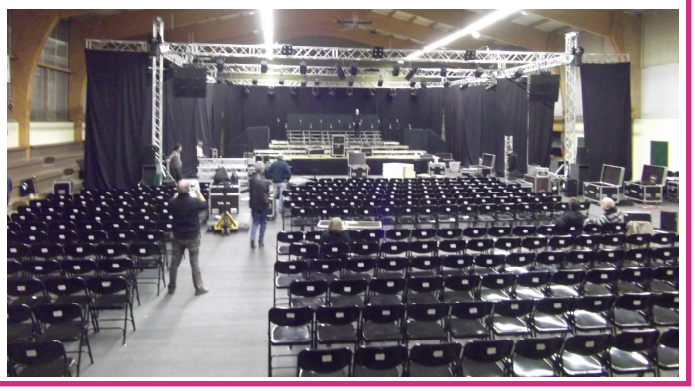

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MARCHE

Le 27 octobre dernier, Corcieux a de nouveau organisé le Championnat de France de Marche. Le départ des 50km hommes a été donné à 8h00 tandis que celui du Critérium National 20km Dames a été donné à 10h00.

Xavier LE COZ est devenu champion de France sur 50 km en 4 h 09'41" et Séverine LANOUE remporte de Critérium National en 1h54'13''.

Dans le cadre de « La Lorraine en marche », plus de 130 marcheurs ont participé à une promenade de 6km , suivie d'un buffet froid. Cette manifestation entièrement gratuite a été financée en intégralité par le Conseil Régional de Lorraine.

VIE SCOLAIRE ET PERI SCOLAIRE

ACCUEIL DE LOISIRS 3-11 ANS *Dates des sessions 2014*

Vacances d'hiver : du lundi 03 mars au vendredi 07 mars

Vacances de Printemps : du lundi 28 avril au vendredi 02 mai

Grandes vacances : Du lundi 07 juillet au vendredi 11 juillet

Du mardi 15 juillet au vendredi 18 juillet

Du lundi 21 juillet au vendredi 25 juillet

Vacances de la toussaint : du lundi 20 au vendredi 24 octobre

ACCUEIL DE LOISIRS ADOS

Vacances d'hiver : du lundi 10 mars au vendredi 14 mars
Vacances de Printemps : du lundi 05 mai au vendredi 11 mai
Grandes vacances : du lundi 07 juillet au vendredi 25 juillet

RESTAURATION SCOLAIRE

Suite à l'augmentation du prix des repas par le Conseil Général, le tarif des tickets de repas incluant la garderie, pour les enfants extérieurs à Corcieux, est fixé au 1er janvier 2014, à 7,35 € et 6,85 € pour les bénéficières du tarif CAF.

Le tarif pour les enfants de Corcieux reste inchangé, le Conseil Municipal ayant décidé de prendre en charge la différence.

REMISE DES PRIX DU CONCOURS « MAISONS FLEURIES »:

Chaque année, les habitants de CORCIEUX sont honorés par la municipalité pour le fleurissement de leur maison. Ce qui fut fait, samedi 21 décembre. Le jury a sillonné, l'été dernier, les rues et les quartiers du village pour admirer et noter les belles réalisations florales tout au long du parcours.

Il est agréable de vivre dans un village propre et fleuri, aussi la municipalité est-elle heureuse de mettre à l'honneur ceux et celles qui participent à l'embellissement de la cité, sans oublier les agents techniques qui soignent les fleurs.

Liste des lauréats:

Mme THIRIAT Jacqueline, Mme BIND Marie-Thérèse, M. et Mme CHAMI Benyoucef, M. et Mme CHAMPION Claude, M. et Mme CLEMENT Alain, M. et Mme DURAND Thierry, M. et Mme GASPARD Jean-Yves, M. et Mme GRANDIDIER Georges, M. et Mme GRELOT Jacques, M. et Mme MARCOT Yves, M. et Mme MATHIEU Sébastien.

TELETHON

Depuis 2001, la Commune de Corcieux organise le Téléthon Forfelet, sous l'impulsion de Yves Lacaque, coordinateur du Téléthon.

Nous sommes fiers mais surtout heureux de vous annoncer que ce sont **3 128.20 €** qui sont reversés à l'AFM Téléthon suite aux manifestations proposées à Corcieux cette année et plus de 58 300€ depuis la première édition dans notre Commune en 2001.

Nous tenons ici à adresser nos sincères remerciements au nom de la Commune, mais surtout nos félicitations aux associations Forfelaises, au CE Marcillat/Lactalis, aux écoles maternelle et élémentaire de Corcieux qui nous ont suivi. Merci également à nos sponsors, pour leurs soutiens et bien sûr à toutes les personnes qui sont venues participer aux animations proposées.

Nous ne pouvons bien sûr qu'espérer que nous réussirons à mobiliser plus d'énergie l'an prochain pour apporter un soutien plus important.

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

Février :

Samedi 1er : Repas dansant du Club de Basket, à la salle des fêtes, à partir de 20h.
Samedi 1er : Cinéma à 20h30.
Dimanche 09 : Concours de Scrabble de CLE, à la salle multiactivités, à partir de 14h.
Lundi 10 : Don du sang, à la salle des fêtes, à partir de 16h.
Samedi 15 : Loto des Agriculteurs, à la salle des fêtes, à partir de 20h.
Samedi 22 : Repas dansant de l'Amicale des Sapeurs Pompiers, à la salle des fêtes, à partir de 20h.
Samedi 22 : Cinéma à 20h30.

Mars :

Dimanche 02 : Assemblée Générale des Gais Godillots, à la salle des fêtes.
Dimanche 09 : Loto du judo, à la salle des fêtes, à partir de 14h.
Vendredi 14 : Théâtre par les Compagnons du Neuné à 20h.
Samedi 15 : Théâtre par les Compagnons du Neuné à 20h.
Samedi 22 : Théâtre par les Compagnons du Neuné à 20h.
Dimanche 23 : Théâtre par les Compagnons du Neuné à 15h.
Dimanche 23 : Elections Municipales, à la salle des fêtes.
Samedi 29 : Théâtre par les Compagnons du Neuné à 20h.
Dimanche 30 : Théâtre par les Compagnons du Neuné à 15.
Dimanche 30 : Elections Municipales, à la salle des fêtes.

Avril :

4, 5 ,6 et 11, 12, 13 Festival de Théâtre amateurs par Festi'Musiques, à la salle de cinéma.
Samedi 19 : Repas dansant des Agriculteurs, à la salle des fêtes, à partir de 20h.
Samedi 26 : Cinéma à 20h30.

Mai :

Jeudi 1er : Loto du Muguet de CLE, à la salle des fêtes à partir de 13h30.
Du 09 au 12 : Exposition de peinture, à la salle des fêtes par Corcieux Arts Plastiques.
Samedi 17 : Cinéma à 20h30.
Dimanche 18 : Marché aux puces de l'USFEN, place de la mairie et rue des Sports.
Dimanche 25: Elections Européennes, à la salle des fêtes.

Juin :

Samedi 07 : Cinéma à 20h30.
Vendredi 20 : Fête de la musique, place de la mairie.
Samedi 21 : Rallye de Lorraine.
Samedi 28 : Cinéma à 20h30.

Juillet :

Tous les jeudis : Marché nocturne, place de l'église. A partir du 10 juillet.
Dimanche 13 : Bal populaire et feu d'artifice, à partir de 22h.
Dimanche 20 : Marché de l'artisanat, place de la mairie et salle des fêtes, à partir de 08h.
Dimanche 27: Marche populaire, à partir de 09h.

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

Lundi, Mardi, Mercredi :	08h00 à 12h00
	14h00 à 18h00
Jeudi :	08h00 à 12h00
Vendredi :	08h00 à 12h00
	14h00 à 17h00

HORAIRES D'OUVERTURE DECHETERIE

Du 01/11 au 31/03
Lundi et mercredi : 14h à 17h
Vendredi et samedi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30

Du 01/04 au 31/10
Lundi et mercredi : 14h à 18h
Vendredi et samedi : 9h à 12h et 13h30 à 18h30

NOUVEL INSTITUTEUR

Depuis la rentrée de septembre dernier, Florian Boussard a rejoint l'équipe d'enseignants de l'école élémentaire. M. Boussard à la charge de la classe de CP, précédemment occupée par Mme Tresse.

COMMERCES ET SERVICES

Auberge du Grain de Sel :

Depuis quelques jours, de nouveaux visages ont fait leur apparition à l'auberge Au Grain de sel : Myriam et Emmanuel Poret.

Bar l'Expresso :
Depuis octobre dernier, une nouvelle gérante au bar de l'Expresso. Régis Balland a laissé la place à Valérie Morini-Santos.

Sage-Femme :
Madame Virginie Vedrenne
1, place du Général De Gaulle
88430 CORCIEUX
Consultation sur rendez-vous
Tél. : 06.64.51.58.30

Nous leur souhaitons la bienvenue dans la cité Forfelaise!